Communauté de Communes Côte ouest Centre Manche avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat vous propose

Le Guide des Aides Financières

pour la rénovation énergétique et l'adaptation de l'habitat

Version janvier 2022

+ de renseignements ?

Prenez rendez-vous avec COCM Habitat au **02 33 76 58 65**

Permanences les **mardis** matins et **jeudis** après-midi
(Créances, La Haye, Lessay, Montsenelle, Périers)

COCM Habitat

Communauté de Communes Côte ouest Centre Manche

Plateforme de rénovation de l'habitat
de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

cocm.fr

ADEME Agence de la Transition Écologique · Agence nationale de l'habitat Anah · Région Normandie · La Manche Le Département

Qui peut bénéficier des aides ?

- **Propriétaire occupant** : propriétaire d'un appartement ou d'une maison que vous habitez.
- **Propriétaire bailleur** : propriétaire d'un appartement ou d'une maison que vous proposez à la location.

Le montant des aides varie en fonction :

- du nombre de personnes dans le foyer
- du Revenu Fiscal de Référence (RFR) qui est indiqué dans votre avis d'imposition.

Composition du foyer	Revenu Fiscal de Référence (RFR)			
	MaPrimeRénov' Bleu	MaPrimeRénov' Jaune	MaPrimeRénov' Violet	MaPrimeRénov' Rose
1 personne	≤ 15 262 €	≤ 19 565 €	≤ 29 148 €	> 29 148 €
2 personnes	≤ 22 320 €	≤ 28 614 €	≤ 42 848 €	> 42 848 €
3 personnes	≤ 26 844 €	≤ 34 411 €	≤ 51 592 €	> 51 592 €
4 personnes	≤ 31 359 €	≤ 40 201 €	≤ 60 336 €	> 60 336 €
5 personnes	≤ 35 894 €	≤ 46 015 €	≤ 69 081 €	> 69 081 €
+ Par personne supplémentaire	+ 4 526 €	+ 5 797 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

Quels travaux sont éligibles ?

- Travaux d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap
- Travaux de rénovation énergétique

- **Isolation** : des murs par l'intérieur ou par l'extérieur, des combles, des planchers bas, des parois vitrées.
- **VMC** : ventilation simple flux ou ventilation double flux.
- **Chauffage** : poêle et chaudière à bois ou à granulés, pompe à chaleur aérothermique ou géothermique...
- **Eau chaude sanitaire** : solaire, thermodynamique...

Quelles sont les étapes ?

Etape 1

- Je prends rendez-vous avec COCM Habitat au **02 33 76 58 65** pour connaître les aides financières auxquelles je peux prétendre.

Etape 2

- Je demande les devis aux professionnels certifiés **RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)**

RGE RECONNU GAGNANT ENVIRONNEMENT

Retrouvez la liste complète sur *www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel*

Etape 3

- Je réalise les démarches pour bénéficier des aides financières auxquelles je suis éligible pour mes travaux.

Etape 4

- Je signe les devis pour mes travaux <u>seulement après</u> avoir demandé les aides financières.

Quels sont les montants d'aides ?

	MaPrimeRénov' Bleu	MaPrimeRénov' Jaune	MaPrimeRénov' Violet	MaPrimeRénov' Rose
Travaux d'adaptation				
Habiter Facile	✓ 50 % du montant des travaux HT *(aide plafonnée à 10 000 €)*	✓ 35 % du montant des travaux HT *(aide plafonnée à 7 000 €)*	✗	✗
	www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/bien-vieillir-chez-vous-avec-habiter-facile			
Travaux de rénovation énergétique : *1, 2 ou 3 postes de travaux*				
MaPrime Rénov'	✓	✓	✓	✓
	Un montant d'aide forfaitaire en fonction du type de travaux réalisés. *www.maprimerenov.gouv.fr*			
Certificats d'Économie d'Énergie	✓	✓	✓	✓
	Un montant d'aide forfaitaire en fonction du type de travaux réalisés. *www.agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/finances/coup-pouce-aides-cee*			
Travaux de rénovation énergétique : *Rénovation globale*				
MaPrime Rénov' Sérénité	✓ 50 % du montant des travaux HT *(aide plafonnée à 15 000 €)* + 10 % du montant des travaux HT *(aide plafonnée à 3 000 €)*	✓ 35 % du montant des travaux HT *(aide plafonnée à 10 500 €)* + 10 % du montant des travaux HT *(aide plafonnée à 2 000 €)*	✗	✗
	www.maprimerenov.gouv.fr			
MaPrime Rénov' Bonus	✓	✓	✓	✓
	Un montant d'aide forfaitaire en fonction du type de travaux réalisés. *www.maprimerenov.gouv.fr*			
Planète Manche Rénovation	✗	✗	✓	✓
			Triplement des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) *(aide plafonnée à 12 500 €)* *www.manche.fr/planeteManche/renovation.aspx*	
Certificats d'Économie d'Énergie	✓	✓	✓	✓
	Un montant d'aide forfaitaire en fonction du gain énergétique obtenu. *www.agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/finances/coup-pouce-aides-cee*			
Chèque éco-énergie Normandie	✓	✓	✓	✓
	Plusieurs éco-chèques sont disponibles en fonction des travaux réalisés et du gain énergétique obtenu : 2 500 €, 4 000 €, 5 000 €, 8 000 € ou 9 500 €. *www.cheque-eco-energie.normandie.fr*			
Travaux de rénovation énergétique : *Éco-prêt à taux zéro*				
Éco-prêt à taux zéro	✓	✓	✓	✓
	Sans conditions de ressources. 7 000 € (action simple sur les parois vitrées), 15 000 € (action simple de travaux hors parois vitrées), 25 000 € (bouquet de 2 travaux), 30 000 € (bouquet de 3 travaux ou plus). *www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905*			

Exemple de projet : Rénovation globale

Situation

Madame et Monsieur SIMON ont acheté une maison à Lessay. C'est une maison de plain pied de 95 m², construite dans les années 1970. La maison n'est pas isolée, les menuiseries sont en simple vitrage et des radiateurs électriques, de plus de 20 ans, sont utilisés comme système de chauffage. Le Revenu Fiscal de Référence du couple est inférieur à 22 320 €. Ils sont éligibles à MaPrimeRénov' Bleu.

Projet de rénovation

Le couple souhaite rénover complètement sa maison afin de la rendre confortable et adaptée à ses besoins. Leur projet : isolation des combles perdus et des murs par l'intérieur, installation de menuiseries en double vitrage, d'une pompe à chaleur air/eau avec plancher chauffant et d'une ventilation simple flux.

Audit énergétique

L'audit énergétique permet d'identifier les travaux à réaliser afin d'atteindre le niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation). Les travaux sont réalisés par un rénovateur BBC.

Montant des travaux : 50 000 € TTC

Aides obtenues : 40 750 €
soit une prise en charge de 82 %
- MaPrimeRénov' : 9 750 €
- Certificat d'Économie d'Énergie Rénovation globale : 23 000 €
- Région Normandie : 8 000 €

Économie d'énergie

Le projet de rénovation permet de faire ***une économie d'énergie de 93 %***. Grâce aux travaux, la maison passe de l'étiquette énergétique G à l'étiquette énergétique B !

Reste à charge : 9 250 €
Le couple a choisi de faire un ***éco-prêt à taux zéro de 78 €*** par mois sur 10 ans.

Exemple de projet : 3 postes de travaux

Situation

Madame MARTIN a vendu sa résidence principale et déménage dans son ancienne résidence secondaire à Saint-Germain-sur-Ay. C'est une maison de plain pied de 70 m². Son Revenu Fiscal de Référence est entre 15 262 € et 19 565 €. Elle est éligible à MaPrimeRénov'Jaune.

Projet de rénovation

Son projet de rénovation consiste en l'isolation des combles perdus et des murs par l'extérieur ainsi qu'en l'installation d'un poêle à granulés.

Montant des travaux : 20 400 € TTC

Aides obtenues : 7 990 € *soit une prise en charge de 39 %*
- MaPrimeRénov' : 6 040 €
- Certificat d'Économie d'Énergie : 1 950 €

Reste à charge : 12 410 €
Madame MARTIN a choisi de financer elle-même le reste à charge.

Économie d'énergie

Madame MARTIN n'a pas réalisé d'audit énergétique. Ainsi, le gain énergétique obtenu ne peut pas être calculé.